

- 1 La ferme de la faisanderie** : élève une grande diversité d'espèces : poule, coq, poulet, dinde et pintade, mais aussi canard et oie ainsi que du petit gibier : faisan, perdrix et colvert. La ferme emploie des personnes en situation d'insertion et facilite ainsi leur intégration dans le milieu du travail.
- 3 Ancien abreuvoir**, gayoir ou encore guevoir : fait partie du petit patrimoine villageois au même titre que les fontaines et les lavoirs, ils existaient dans de nombreux villages lorrains. C'était un lieu destiné à rafraîchir les chevaux après l'effort. A l'origine, il s'agissait d'auge en bois, ce n'est qu'en 1840 que les gayoirs furent construits. A Xeulley, le gayoir porte le nom de la fontaine aux chevaux.
- 7 La Voivre** : est un lieu humide et souvent couvert de broussailles, devenu une forêt de hêtres et de chênes au sol imperméable et argileux.
- 10 Maizières** : d'origine romane, le nom signifiait muraille, murs de pierres sèches.
- 10 Propriété de la famille Pommery** (jusqu'en 1947) : demeure bourgeoise aux allures de petit château datant du XIX, avec sa tourelle, son parc ombragé et sa petite chapelle.
- 10 L'ancien château fort** : en 1253, un château fort était érigé à l'endroit le plus bas de la commune, réhabilité en maison d'habitation. Les vestiges restant seraient ceux du corps de ferme attenant au château. Subsiste encore aujourd'hui, quelques pierres de taille de l'époque et des fenêtres à meneaux datant de la renaissance.
- 11 Les carrières** : les bancs de calcaire se sont formés à l'ère secondaire, il y a 200 millions d'années. Deux carrières sont encore en activité et approvisionnent en granulat, diverses entreprises de travaux publics ou encore la cimenterie de Xeulley. Chacune d'elle possède un belvédère hors circuit, montrant l'exploitation mais aussi un essai de réhabilitation de l'environnement.
- B Jacques Callot** : graveur sur cuivre de scènes et portraits variés : parties de chasse, malheurs de la guerre, ou encore auteur d'une célèbre gravure, la foire de Gondreville, représentant en réalité la fête de Xeulley. En 1633, Louis XIII demanda à J. Callot de lui réaliser des gravures immortalisant la victoire qu'il croyait avoir remportée sur le Duché de Lorraine. Mais souhaitant rester fidèle au Duc de Lorraine, J. Callot refusa cette proposition. Il aura été le témoin de son temps à travers ses gravures. Dans l'église de Bainville-Sur-Madon, se trouve la pierre du tombeau d'un frère et d'une sœur de J. Callot morts en 1611.



Ancien abreuvoir



Les carrières



Chapelle de Maizières



Renseignements

Communauté
de Communes
Moselle et madon
Tél. : 03 83 26 45 00
www.cc-mosellemadon.fr

Maison du Tourisme
en Pays Terres
de Lorraine
Tél. : 03 83 64 90 60
www.leprede Nancy.fr

Circuits de la Voivre & Jacques Callot

8 9



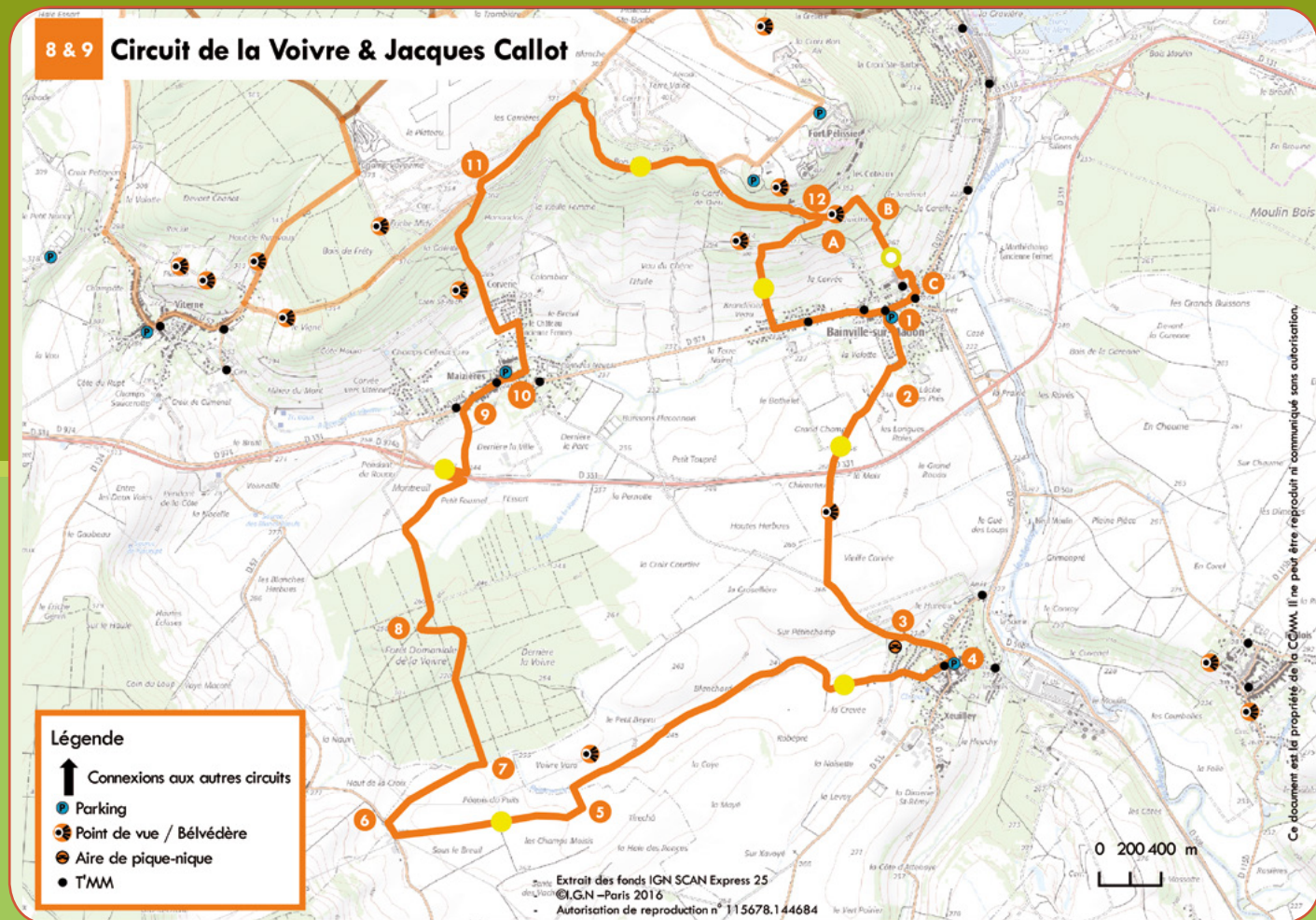
- **Distance** : 17 km (variante : 16 km)
- **Durée moyenne** : 5h00
- **Dénivelé** : 160 m
- **Difficulté** :
- **Balisage** : suivre le
- (variante :)
- **Départ** : Bainville-sur-Madon
(accès possible de Xeulley ou Maizières)

Variante : circuit n°9 Jacques Callot

Les circuits 8 et 9 traversent les 3 communes situées au pied du plateau de Sainte Barbe. Ces circuits de plaine, de forêt et de colline permettent de découvrir Xeuilley et sa cimenterie, Maizières avec son château et sa chapelle, et Bainville sur Madon où l'on peut voir la maison ayant appartenu à la famille de Jacques Callot, aujourd'hui pavillon du centre de réadaptation.

Circuit de la Voivre 8 Itinéraire

- 1 Départ : place de l'église à Bainville-sur-Madon, suivre le balisage ●
- 2 Passer à côté de l'édifice et emprunter la rue en direction du cimetière, le longer et aller à droite au bout de la rue vers un chemin de terre et passer devant **la ferme de la faisanderie**. En direction de Xeuilley, marcher pendant 1,5km, prendre à gauche la route goudronnée de Maizières-Xeuilley.
- 3 Entrer dans Xeuilley, passer sur le ruisseau et laisser à gauche **un ancien abreuvoir**. Arriver rue Saint Rémy, puis place de la Mairie.
- 4 Mairie de Xeuilley (possibilité d'accès au circuit). Traverser la place Lucette Ditsch, prendre en face la rue de la croix Burnée puis à droite le chemin du Lacé qui devient empierré.
- 5 Après 3 km, à travers champs et près, un silo à grains est en vue à proximité de Marthemont.
- 6 Tourner à droite sur la D52, faire 50m et prendre à droite un chemin sur 800m.
- 7 Entrer à gauche dans la forêt de **la Voivre** et suivre le balisage ●
- 8 Après 2 km, à travers une forêt de chênes et de hêtres, c'est à nouveau la prairie. Continuer en direction du village de Maizières après être passé sous la voie rapide, à l'entrée du bourg au petit cimetière animalier à droite.
- 9 Arriver à la D974, la suivre à droite en direction de l'église et de la Mairie-école.
- 10 Mairie-Ecole de **Maizières** (possibilité d'accès au circuit). Prendre la ruelle à gauche de l'école pour arriver rue Gambetta, longer le mur et entrer dans le parc, ancienne **propriété de Pommery**. Sortir du parc et au prochain carrefour, prendre à gauche la rue du Fort, passer devant les vestiges du corps de ferme de l'ancien château. Tourner ensuite à gauche, rue du **château**, traverser un petit lotissement et prendre le chemin empierré à droite pour monter sur le plateau Sainte Barbe.



Variante : ● rejoindre le circuit Jacques Callot

- A À mi pente, dans la 1ere épingle à cheveux, suivre à gauche le sentier de terre balisé ●, on rejoint le circuit J. Callot.
- B Au prochain carrefour, prendre à droite et descendre le sentier jusqu'au centre Parisot, à l'origine demeure appartenant à la famille de **Jacques Callot**. Traverser les parkings de l'établissement hospitalier.
- C Au carrefour de la D974, tourner à droite et rejoindre le point de départ, l'église.

- 11 Arriver à une **carrière**, à la bifurcation (laisser la direction Viterne +) et prendre en face la route empierrée sur 800m. Entrer dans la forêt à droite et la traverser. Hors circuit : à la sortie de la forêt, prendre à gauche sur 500m pour découvrir un belvédère expliquant l'exploitation de la carrière. Descendre vers Bainville-sur-Madon. (Attention route passagère). Point de vue sur le Saintois.
- 12 A mi pente, dans la 2eme épingle à cheveux, suivre à droite la route balisée ● sur 50 m et descendre à gauche vers le village de Bainville-sur-Madon. Point de vue sur le Saintois.
- 13 Au carrefour de la D974, tourner à gauche et suivre cette départementale jusqu'au point de départ l'église.